



Chers utilisateurs,

Dans ce document, vous trouverez toute l'information qui vous sera utile pour les fins de semaine de répit et les loisirs.

Il est important de bien le lire et de le conserver pour référence.

Nous avons hâte de vous revoir !

Responsabilités des parents

1. **La courtoisie est toujours de mise et appréciée dans tous nos échanges interpersonnels. Aucune attitude agressive ne sera tolérée.**
 - ★ Merci de téléphoner directement au bureau pour vos questions ou commentaires.
2. **Respectez l'horaire du participant** (en pièce jointe).
 - ★ Votre horaire vous indique le lieu et les heures de fréquentation.
 - ★ Les frais seront payables dans les 30 jours suivant la réception de votre facture.
 - ★ Ne laissez pas le participant sur le point de service si la journée n'est pas inscrite sur votre horaire.
 - ★ Avertissez dès que vous savez que le participant sera absent (voir Coordonnées à la page 4).
3. **Respectez les heures de votre horaire, n'arrivez pas avant le début, ne partez pas après la fin.**
 - ★ **Répits** : l'accueil se fait à partir de 18h
 - ★ **Soirées du jeudi** : l'accueil se fait à partir de 18h
 - ★ **Samedi et dimanche** : l'accueil se fait à partir de 8h
 - Si le participant arrive avant l'heure inscrite sur son horaire ou repart après la fin prévue, les frais de garde sont de 10 \$ / 30 min.
4. **Vous devez répondre aux questions sur l'état de santé du participant s'il y a lieu** ★ Un participant malade ne pourra pas fréquenter nos lieux de services.
5. **Assurez-vous que le participant a tout son matériel et identifiez-le à son nom** ★
La liste du matériel à prévoir en loisirs est à la page 2, les répit, à la page 3.
6. **Vous devez placer les médicaments dans un Dispill ou dosette avec prescription.**
7. **Le choix des jumelages est fait uniquement par le ou la responsable d'équipe**
8. ★ Merci de faire confiance à notre équipe ☺
9. **Vous devez signaler tout changement au Cahier d'habitudes de vie (CHV)**
 - ★ Signalez tout changement sur place à la personne responsable ET contactez le bureau.
 - ★ Portez une attention particulière aux changements de médication et numéros d'urgence.

MATÉRIEL POUR LOISIRS

À METTRE DANS UN SAC À DOS :

LOISIRS DE JOUR (samedi et dimanche) :

- ☐ Brosse à dents, dentifrice et étui
- ☐ Pantoufles ou souliers d'intérieur
- ☐ Lunch pour le dîner et une collation
- ☐ Gourde d'eau
- ☐ Maillot de bain, casque de bain, sandales en caoutchouc et serviette de plage
- ☐ Sous-vêtements et vêtements de rechange
- ☐ Protections / serviettes hygiéniques en quantité suffisante (si besoin)

Selon la température :

En plus du matériel ci-haut, je dois apporter :

- ☐ Crème solaire
- ☐ Chapeau ou casquette
- ☐ Des bottes appropriées pour jouer dehors
- ☐ Des bas chauds (2 paires)
- ☐ Tuque qui protège les oreilles
- ☐ Mitaines chaudes
- ☐ Cache cou ou foulard
- ☐ Veste d'habit de neige appropriée
- ☐ Pantalon d'habit de neige approprié

Tous les éléments doivent être identifiés au nom du participant.

Les jouets personnels des participants sont interdits.

Autisme Saguenay – Lac-Saint-Jean n'est nullement responsable des effets personnels perdus ou abîmés. À chaque fréquentation, nous vous suggérons de ne pas habiller votre enfant de vêtements neufs et d'éviter de lui faire porter des bijoux.

Liste de bagages pour FINS DE SEMAINE DE RÉPITS

IMPORTANT ! Les répités sont de 18h le vendredi (le participant devra avoir soupé) jusqu'au dimanche 18h (nous ferons souper le participant avant son départ).

Nous vous demandons d'utiliser cette page pour faire l'inventaire des bagages. Une fois complétée, laissez-la dans les bagages du participant pour faciliter la gestion des bagages.

QTÉE	ÉLÉMENTS	INCLUS	DESCRIPTION
	4 Sous-vêtements en quantité suffisante	☐	
	4 Paires de bas tout aller	☐	
	4 Pantalons longs	☐	
	2 Chandails chauds	☐	
	4 Chandails à manches courtes	☐	
	2 Pyjamas	☐	
	Espadrilles pour marcher ou courir	☐	
	Espadrilles ou pantoufles (pour l'intérieur)	☐	
	Brosse à dents et dentifrice	☐	
	Déodorant	☐	
	Peigne ou brosse à cheveux	☐	
	Barre de savon, shampoing et revitalisant	☐	
	Maillot, casque et serviette de bain pour activité piscine	☐	
	Gourde d'eau	☐	
	Rasoir	☐	
	Lunettes / appareil auditif	☐	
	Serviettes hygiéniques en quantité suffisante	☐	
	Culottes d'incontinence en quantité suffisante	☐	
	Sac pour le linge sale (Autres qu'un sac à ordures)	☐	
	Médicaments préparés Dispill /dosette avec prescription	☐	
	CARTE D'ASSURANCE MALADIE	☐	

SELON LA TEMPÉRATURE		• Demandez à votre pharmacien de préparer les médicaments du participant en Dispill et assurez-vous que la posologie est à jour dans le <i>Cahier d'habitudes de vie</i>. • N'oubliez pas d'identifier tous les éléments au nom du participant. • SVP, ne pas inclure de jeux électroniques dans les bagages. • Nous vous suggérons de ne pas habiller votre enfant de vêtements neufs et d'éviter de lui faire porter des bijoux. • Autisme Saguenay – Lac-Saint-Jean n'est nullement responsable des effets personnels perdus ou abîmés.
Crème solaire	☐	
Casquette ou chapeau	☐	
Huile à mouches	☐	
Bottes de pluie / sandales d'eau	☐	
Imperméable (manteau et pantalon)	☐	
Habit de neige	☐	
Bottes de neige pour jouer dehors	☐	
Tuques, mitaines, cache-cou	☐	
4 Bas chauds en quantité suffisante	☐	

Bon congé !

Procédure d'accueil et de départ

- 1- Lors de votre arrivée pour déposer le participant, nous vous invitons à prendre un moment pour discuter avec la responsable d'équipe afin d'assurer un accueil individualisé.
- 2- Nous vous demandons de ne pas amener votre enfant s'il présente des symptômes pouvant être contagieux. Merci de votre compréhension.
- 3- **Si nécessaire, veuillez remettre les médicaments de votre enfant à la responsable.**
- 4- Lors du départ, vous devrez vérifier le contenu du sac à dos pour éviter les oublis.

Pour nous joindre

Questions générales et pour la facturation

Madame Vanessa Larouche au (418) 543-7088 poste 201 ou : sarsaglac@autisme02.com

En cas de changement à l'horaire, avisez-nous

Lorsque votre enfant est inscrit sur l'horaire mais qu'il ne peut se présenter, communiquez par courriel avec la superviseure des services, madame Marie-Eve Bouchard **Il faut aviser 5 jours à l'avance pour éviter les frais.**

Passé ce délai, les frais de la fréquentation s'appliqueront.

SVP mentionnez pour quel enfant vous écrivez et l'endroit où il est inscrit.

Pour rejoindre les points de service

Si vous avez besoin de parler à la responsable d'équipe pendant que votre enfant fréquente, vous pouvez téléphoner au numéro de téléphone inscrit sur votre horaire.

Ne laissez pas de message sur les boîtes vocales. Tentez de rappeler plus tard ou écrivez un courriel ou téléphonez à madame Marie-Eve Bouchard qui contactera le groupe pour vous.

Marie-Eve Bouchard, superviseure des services

superviseur@autisme02.com

[418 543-7088 poste 208](tel:4185437088)